



Membres		Cts
BOURGOIS Bernard	P	
CHOTEAU Charles	P	
DELECOUR Alain	E	
DELECOUR Geneviève	P	
DOS SANTOS Miguel	P	
HALLENDER Sylvie	P	
HAUTIER Jean-Paul	P	
HAUTIER Martine	P	
HUDE Jean-Jacques	E	
KACZMAREK Grégory	P	
KOKOT Allain	P	
KRZYZANOWSKI Sylvain	P	
LAGACHE Stéphane	E	
MOREL Christophe	E	
PICARD Hélène	P	
PICARD Stephan	P	
POLVECHE Nathalie	C	
THOMAS Jérôme	E	
TAILLIEZ Sylviane	P	
VICHERY Laurent	P	
ZIMMIK Joseph	P	
Taux d'assiduité :	84%	
Taux moyen annuel	68%	

P : présent C : compensation E : absent excusé Cts : conjoints DA : dispense d'assiduité

Secrétaire, Rédacteur :
Jean-Paul

AGENDA A VENIR
Lundi 9 décembre Repas de Noël (9 membres et conjoint(e)s du RC Braine le Château seront présents
Mardi 10 décembre 19h Commission Effectifs
Lundi 16 décembre Réunion statutaire
Lundi 23 décembre Réunion du Comité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ACCUEIL par Grégory qui remercie l'ensemble des présents.

PROTOCOLE (Martine)

Anniversaire : Joseph le 9 décembre.
Vendredi 6 décembre, ce sera la Saint-Nicolas ! Connaissez-vous l'histoire de Saint Nicolas ?
*Saint-Nicolas est né au IIIème siècle (en 270) à Patara située en Lycie (désormais le Sud de la Turquie). Il était Evêque de la ville de Myre (ville antique).
 Saint-Nicolas est réputé pour sa bonté. On lui prête le miracle d'avoir ressuscité trois enfants tués par un boucher. Saint-Nicolas est mort en 345. Les Croisés récupèrent ses reliques conservées en l'église de Myre, pour les transporter à Bari en Italie. Puis un chevalier venant de Lorraine récupéra à son tour ces reliques pour les amener à Port. La ville devient un lieu de pèlerinage et fut rebaptisée Saint Nicolas du Port (Meurthe et Moselle). Du fait du miracle de la résurrection des trois enfants, Saint Nicolas devint le protecteur des enfants.
 Saint-Nicolas est à l'origine du personnage du Père Noël et il est le saint patron des Lorrains. La fête de Saint Nicolas, célébrée le 6 décembre, est aussi importante pour les enfants de l'Est de la France que celle du Père Noël. Cette fête persiste également dans d'autres régions, notamment le Hainaut français (arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe et de Valenciennes).*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Procès-Verbal joint)



Statuts et Règlement intérieur du Club

Conformément aux dispositions réglementaires du Rotary international, les Statuts et le Règlement intérieur du Club ont été remis à jour, notamment en s'inspirant des versions existantes et en les amendant à partir des propositions génériques données sur « My Rotary ».
 Le Comité a procédé à une première lecture. Puis ils ont été soumis au Club en date du 19 novembre 2019. Sans objection de la part des membres présents et représentés, le Président procède au vote :
Les Statuts et le Règlement intérieur version du 2 décembre 2019 sont adoptés à l'unanimité.

Rapport moral 2018-2019

Sylviane présente le bilan des actions, manifestations, attributions de subventions et de dons de l'année rotarienne 2018-2019.

Quelques points marquants : 2 intronisations (Martine et Stéphane), les soutiens renouvelés pour les jeunes (*Maths en Jeans* et *Silence on lit* au collège Anatole France, Echange de Jeunes, Prix du travail manuel, Prix de l'Expression orale, Entretiens d'embauche). Une nouvelle action concernant la Sécurité routière pour les classes de seconde des lycées.

Également le démarrage du projet international « *dessinons-leur un avenir* » pour l'équipement d'une école maternelle au Burkina Faso. Ce projet est à l'origine de 13 visites de clubs au sein du District 1520. Les versements Fondation (Fonds annuel et Polio+) sont en accroissement et cette année le Club est calé sur les sommes génériques (proches respectivement de 100€ et 31€).

A la fin de la présentation, le Président procède au vote :
Le rapport moral 2018-2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport financier 2018-2019

Francis présente d'abord le compte de résultats en termes de charges (49992.22€) et de produits (50684.54€). Il apporte les détails sur les charges et produits, en formulant une remarque quant à l'état des cotisations impayées au 31 juillet 2019.

Une synthèse des collectes de fonds est donnée et il apparaît clairement que les bénéfiques n'équilibrent pas les dépenses exprimées, en termes de subventions ou de dons, signifiant que la trésorerie a nécessairement été amputée du différentiel, mais sans caractère rédhibitoire.

Enfin un état est donné concernant les trois comptes (courant, épargne, action) et la caisse.

A la fin de la présentation, le Président procède au vote :
Le rapport moral 2018-2019 est approuvé à l'unanimité moins une voix des membres présents et représentés.

Désignation du bureau (Equipe Dirigeante Comité) pour l'année 2020-2021.

Jean-Paul (Président 2020-2021) présente le futur bureau :
 Past-Président, Vice-Président : Grégory ; Président élu : Sylvain ; Secrétaire : Hélène ; Trésorière : Geneviève.

A la fin de la présentation, le Président procède au vote :
Le bureau 2020-2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.